



2022 Une année d'élan vers l'avenir

À l'aube de notre année 2023, nous pouvons affirmer avec fierté que la Fondation Marichette est maintenant bien installée et confiante dans sa pérennité.

Campagne majeure de financement

Les activités de la dernière année se sont concentrées autour de la campagne majeure de financement *Étudier donne des ailes*. À l'heure de notre AGA, nous avons recueilli un peu moins de 60 % de notre objectif de 1,5 million \$ et les préparatifs pour le lancement de la campagne au grand public sont en marche. Ce nouvel argent vient s'ajouter à notre portefeuille d'environ 900 000 \$ et nous permettra d'augmenter le montant des bourses et leur nombre. Merci

Nous rendons grâce pour ce succès au Cabinet de campagne présidé par Monique Imbeault. Malgré la conviction d'agir pour une bonne cause, la sollicitation n'est jamais facile; elle exige de dépasser notre crainte de déranger et exige de garder espoir devant les refus ou les sommes moins importantes que prévu. Nos remerciements les plus sincères à Ève Arseneau, Monique Collette, Lori-Ann Cyr, Anne Hébert, Lucie LeBouthillier et Nancy Whipp ainsi qu'à Françoise Roy dont les services ont été retenus par BNP Performance pour seconder Marc Lapointe dans le travail d'encadrement de la campagne.

Effets collatéraux de la campagne de financement

En plus d'augmenter les fonds disponibles pour des bourses, la campagne grâce aux rencontres avec des donateurs et des donatrices potentiels et grâce aux observations des vaillantes membres du Cabinet de campagne a permis de mieux cibler notre action. Ainsi en décembre 2022 nous avons tenu une Assemblée générale extraordinaire pour modifier nos lettres patentes afin d'élargir l'accès à nos bourses aux résidentes permanentes et aux femmes inscrites auprès du gouvernement fédéral en vertu de la *Loi sur les Indiens* sans égard à leur citoyenneté. Nous avons par la même occasion précisé les études admissibles aux bourses : « être admise à temps plein à un programme livré en français menant à un grade de premier cycle, à un diplôme ou à un certificat universitaire, collégial ou professionnel dans une institution postsecondaire canadienne publique ou privée reconnues ». La campagne a aussi permis de constater que nous sommes encore trop peu connue des personnes donatrices, mais aussi et surtout des femmes qui pourraient bénéficier de nos bourses et pour qui cette Fondation a été créée.

Nous sommes heureuses d'annoncer qu'une bourse permanente désignée sous le vocable Filles Marie-de-l'Assomption/Fondation Marichette a été créée conformément à notre engagement à l'égard des donateurs qui ont contribué 250 000 \$ et plus. Nous en profitons pour remercier publiquement cette congrégation religieuse qui célèbre cette année son centième anniversaire et qui par son soutien indéfectible à notre Fondation poursuit son œuvre d'éducation et de lutte contre la pauvreté dans notre province.

Augmentation du montant des bourses et mesures d'appuis

Grâce aux dons reçus et à un bon retour sur nos investissements nous avons augmenté de 10 000 \$ le montant disponible pour les bourses passant de 25 000 \$ à 35 000 \$ en avril 2022. Comme par les années précédentes, le concours a été lancé au début janvier et nous avons en avril 2022 renouvelé les bourses d'Émilie Rousselle, d'Andrée-Anne Leblanc et de Ginette Rossignol pour la somme de 5 000 \$ chacune. Quatre nouvelles bourses renouvelables de 5 000 \$ ont été remises à Janie Maltais de Saint-Arthur, Camille Dugas de Bertrand, Sharon Deschênes de Rivière-Verte et Marylène David de Inkerman Ferry.

En janvier 2023, nous avons annoncé une autre augmentation qui, nous l'espérons, permettra aux boursières de mieux affronter l'augmentation des droits de scolarité et la tendance inflationnaire dans le coût du logement et des biens essentiels. Nos bourses seront de 7 500 \$ pour un déboursé total de 52 500 \$.

Au fur et à mesure des années, nous en apprenons plus sur les besoins des femmes que nos bourses visent à aider. Nous avons sollicité la Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick (SERFNB) et avons obtenu le nom d'enseignants à la retraite qui se portent volontaires pour aider les candidates de leurs communautés qui éprouvent des difficultés à monter leur dossier de demande de bourse. Pour la première fois de notre histoire, nous avons fait face cette année à l'abandon des études par une étudiante qui n'arrivait plus à joindre les deux bouts. L'examen du dossier nous a convaincues de la nécessité de rapports plus soutenus avec nos boursières et d'un mécanisme d'appui précoce qui sera élaboré au cours de la prochaine année.

Tous nos remerciements aux membres du Comité des bourses : la présidente Liane Roy, Isabelle McKee-Allain, Lise Savoie, et Pauline Roy ainsi qu'à Lise Ouellette, Jocelyne Landry et Marcelle Dugas qui se sont ajoutées cette année ce qui a permis d'enrichir les discussions et de maintenant avoir un comité représentatif du nord et du sud de la province.

Communications

Étant donné que la campagne de financement en était à sa phase silencieuse pendant toute l'année, nous avons eu peu de communications destinées au grand public. En plus de l'annonce sur les médias sociaux, l'avis du lancement du concours a été envoyé par courriel à toutes les institutions d'éducation de la province au réseau des maisons d'accueil des femmes violentées et aux agences et organismes qui œuvrent auprès des personnes pauvres.

Une vidéo a été tournée pour appuyer les efforts du Cabinet de campagne et elle pourra être utilisée pour faire connaître la Fondation non seulement aux donateurs et donatrices, mais aussi aux femmes que nous visons à aider et que nous ne rejoignons encore pas suffisamment.
<https://www.youtube.com/watch?v=IEdqVgGCrJU&t=67s>

Les outils et le Tableau de la reconnaissance des donateurs et donatrices ont été préparés pour leur publication au cours des prochains mois lors de la phase publique de la campagne de financement.

Politiques et procédures

Des modifications ont été apportées à la Politique d'attribution des bourses pour refléter l'élargissement de l'accès aux bourses aux résidentes permanentes, pour préciser les études admissibles et clarifier la procédure pour traiter des demandes de paiement anticipées de la bourse.

Nous continuons à nous appuyer sur le bénévolat et à limiter le plus possible les dépenses administratives, mais une augmentation des fonds et des transactions nous a conduit à retenir les services d'une personne pour tenir les livres à raison d'une moyenne de 5 à 6 heures de travail par mois. La personne engagée à l'automne a pour des raisons de santé remis sa démission à la veille de la préparation des reçus aux fins de l'impôt. Devant l'urgence, les trois membres du Conseil d'administration expertes en comptabilité, Monique Levesque, Marie-Pier Martin et Jessica Boutot ont mis la main à la pâte et se sont montrées à la hauteur de la tâche.

En conclusion et comme rappel de notre raison d'être, nous citons deux des boursières qui venaient d'apprendre qu'une bourse leur était attribuée :

« C'est avec les larmes aux yeux et le cœur rempli que je réponds à ce courriel. Je ne trouve pas les mots pour décrire combien je suis reconnaissante que vous m'avez choisie. Cette bourse changera ma vie! »

« C'est un grand honneur pour moi d'être choisi comme bénéficiaire de cette bourse. Cette somme généreuse d'argent va grandement m'aider financièrement et va me permettre de me concentrer dans mes études. Je vous remercie, encore une fois, d'avoir investi dans mon avenir. Je vais continuer à mettre beaucoup d'effort afin d'atteindre mes objectifs académiques et professionnels. »

Le Conseil d'administration

Michèle Caron, présidente

Jessica Boutot, surveillante des placements

Mirelle Cyr, vice-présidente

Liane Roy, présidente du Comité des bourses

Danielle Savoie, responsable des communications

Marie-Pier Martin, conseillère générale

Monique Levesque, trésorière

Micheline Melanson, secrétaire-archiviste

Hélène Branch, responsable de la sollicitation-fidélisation